

Extrait du registre  
des délibérations de la commune de Bernes sur Oise  
Séance du 27 mars 2025

**Date de la convocation**  
19/3/2025

**Date d'affichage**  
19/3/2025

**Nombre de membres**  
Afférents au Conseil municipal : 23

En exercice : 22

Réf : CM 2025 – 11

Pour : 15  
Contre :  
Abstentions :

Publication électronique ou notification du : 01 AVR. 2025



Le vingt-huit mars de l'an deux mille vingt-cinq à vingt heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle du conseil municipal en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

**Etaient présents : 14** – Elodie ALBENDIN, Véronique APPOLONUS, Nathalie BAHIL, Abdoulaye DIATTA, Denis DUBOSQUELLE, Olivier FOUR, Anne-Marie GALLIMARD, Marilyne GIRARD, Stéphane LACOSTE, Michel MALINGRE, Nicolas MEYFROODT, Sandra ORLUC, Dorothée OULIE, Nicolas TAGUAY

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Absents : 7** – Olivier ANTY, Lisa CODET, Virginie COUTINHO, Carine FRAISSE, Ronald GEORGES, Sayed RUNJANALLY, Sylvia WARNER

**Absents donnant pouvoir : 1** – Céline FOURQUAUX à Michel MALINGRE

**Secrétaire de séance :** Olivier FOUR

\*\*\*\*\*

**OBJET : Budget communal 2024-Approbation du Compte Financier Unique (CFU)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales  
Vu la délibération 2024-50 du 7 novembre 2024 portant adoption du dispositif du CFU,  
Considérant que ce document unique fusionne le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

DÉCIDE d'adopter le compte financier unique 2024 comme suit :

Tableau Exercice 2024	Investissement		Fonctionnement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	1 333 700,78	904 609,77	3 194 324,53	2 670 710,03
Recettes	1 333 700,78	669 556,25	3 194 324,53	2 945 755,38
Résultat		- 235 053,52		+275 045,35

Tableau de synthèse Résultats	Résultat de clôture exercice 2023	Part affectée à l'investissement exercice 2024	Résultat de	
			2024	Exercice 2024
Investissement	222 570,80		-235 053,52	-12 482,72
Fonctionnement	656 379,53	480 000	+275 045,35	451 424,88
<b>TOTAL</b>	<b>878 950,33</b>	<b>480 000</b>	<b>39 991,83</b>	<b>438 942,16</b>

DECLARE que le compte financier unique 2024 n'appelle aucune observation ni réserves de sa part.

Fait à Bernes sur Oise, le 27/3/2025

Vu pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,

Le Secrétaire de séance

Olivier ANTY

Olivier FOUR

*Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.*

*Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application « Télérecours citoyens » accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) et ce en application de l'article R.421-1 du code de justice administrative.*